## Les crédits

[Traduction]

M. Redway: C'est pour une question, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Paproski): Il y a trois ou quatre députés qui aimeraient débattre de la motion du ministre avant 21 heures.

J'autorise le ministre d'État chargé de l'Habitation à formuler un bref commentaire ou à poser une question.

L'hon. Alan Redway (ministre d'État (Habitation)): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député de son intervention. Je sais qu'il est venu à la Chambre de sa circonscription montréalaise en grand champion du logement et en homme profondément engagé personnellement en faveur de la construction de logements sociaux à Montréal.

Le député le sait, nous avons lancé il y a quelques jours une conférence sur le logement pour les personnes âgées dans la ville de Montréal. J'y assistais hier.

Il le sait très bien également, nous avons aidé l'université McGill a mettre au point la nouvelle maison évolutive à Montréal, un type de maison très peu chère qu'on peut construire pour environ 65 000 \$.

Le député sait que nous avons annoncé récemment le programme CRESSOM pour le sud-ouest de Montréal, qui comporte une composante logement de 6,5 millions de dollars.

Comme le député le sait très bien aussi, je serai bientôt à ses côtés pour l'ouverture de plusieurs nouvelles coopératives de logement à Montréal, édifiées sur les terrains de la société Angus, initiatives auxquelles le député a été mêlé de près.

Je voudrais inviter le député à nous décrire brièvement tous ces merveilleux ensembles domiciliaires dont la construction sur ces terrains de la société Angus a été réalisée grâce à lui et au gouvernement fédéral.

M. Koury: Monsieur le Président, je serai très heureux de vous donner un aperçu des réalisations sur ces terrains.

Tout cela remonte bien sûr à 1975. Mais la réalisation de ce programme a débuté en 1985. Grâce au gouvernement actuel, 3 000 logements sont maintenant presque achevés.

Des voix: Bravo!

M. Koury: Il reste environ 600 ou 700 autres logements à construire. Nous aurons réalisé un projet de 15 ans en six ans seulement grâce, je le répète, au gouvernement actuel qui s'est engagé à construire des logements de charité, des logements à coût modique, des coopératives

de logement à loyer modique et, bien sûr, tous les logements à coût modique qui abritent, dans ce secteur, de 1 400 à 1 500 familles tellement reconnaissantes envers le gouvernement actuel.

Le président suppléant (M. Paproski): La période réservée aux questions et observations est maintenant écoulée.

Je donne la parole au député de Trinity—Spadina pour poursuivre le débat.

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, la motion dont nous sommes saisis propose la suppression d'une somme de 1 883 690 000 \$ du budget de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

C'est évidemment une motion présentée avec une certaine ironie par le député de London-Est et ses collègues, puisqu'ils ne croient pas sérieusement—et ne voudraient pas non plus—que le gouvernement puisse renoncer à honorer ses paiements hypothécaires, qui constituent 90 p. 100 de cette somme. Pourtant, il faudra se prononcer en faveur de la motion, pour ne pas inquiéter les amis banquiers des partis libéral et conservateur.

Il est vraiment difficile de défendre le programme du gouvernement. C'est un fait que le programme d'habitation a été réduit sous ce gouvernement, et l'ancien ministre responsable du logement était très clair à ce sujet. Lorsqu'il réclamait la consultation, il ne disait pas à quel sujet il consultait. Il disait simplement: «Donnez-moi votre avis». Les gens lui expliquaient quel genre de logement ils croyaient nécessaire et il répondait: «Il faudra vous contenter de moins». C'est ainsi que le programme de logements sociaux a particulièrement été touché.

• (2030)

À cette époque, l'Association des constructeurs d'habitations disait: «C'est très bien, fichez-nous la paix. Nous ne voulons pas de subventions pour la construction de logements à but lucratif». Le gouvernement a évidemment été content de les prendre au mot. Nous recevons maintenant de l'Association des constructeurs d'habitations un commentaire dont je vous ferai part dans quelques minutes.

C'est un fait que ce gouvernement a, année après année, diminué ses efforts visant à fournir un logement à ceux qui ne pouvaient s'en trouver un sur le marché. Il n'y aura bientôt plus de programme du tout. Le gouvernement a justifié son repli en disant qu'il lui fallait agir ainsi pour être en mesure de répondre aux besoins les plus pressants, soit de fournir un logement à ceux qui sont définis comme étant dans le besoin, selon ses critères.